



Au Fil de la **FEUILLANTÉ**

juillet 2017



Chères Fontenoises et chers Fontenois,

Nous venons de connaître un moment de notre vie démocratique très particulier, inédit dans notre histoire.

Alors que le système habituel de l'alternance en période de crise laissait à penser qu'un président issu des partis de droite serait élu, nous avons assisté à un total chamboulement du paysage politique à l'échelon national que ce soit pour la présidentielle ou pour les législatives.

Nous avons également assisté à une démobilisation forte des électeurs sur les dernières élections.

Aujourd'hui, tout reste à faire : passer de la parole aux actes.

Il importe que chacune et chacun en responsabilité nationale mesure bien les enjeux qui se jouent à l'échelle locale.

Les collectivités de proximité font un travail énorme et il serait regrettable de les déstabiliser.

Nous avons connu des coupes franches concernant les dotations de l'État pour les communes. Il est essentiel que nos territoires ne soient pas à nouveau impactés par de telles initiatives.

La vigilance est essentielle sur ce point car on ne peut pas imaginer que les communes soient asphyxiées alors qu'elles jouent directement, et par le levier des intercommunalités, un rôle prépondérant pour l'économie, et sont les garantes des services publics de proximité.

Philippe BROTTIER



budget

2-5

Budget 2017



informations pratiques

6

**Plan canicule
Info Bus Vitalis
Tranquillité Vacances**



vie de la commune

7-8

**Manifestations
communales et
associatives**



Budget 2017

L'élaboration du budget 2017 s'inscrit à nouveau dans le contexte difficile des baisses des dotations. Après un premier choc budgétaire en 2014 et en raison du deuxième plan d'économies, la commune a dû composer en 2016 avec plus de 68 000 euros en moins. Ces contraintes réelles ont un impact très important pour les finances de notre collectivité.

Au 1^{er} janvier 2017, le périmètre intercommunal s'est élargi passant de 13 communes à 40. Au cours de cette année, il est également prévu que la communauté d'agglomération devienne une communauté urbaine. Le transfert de la compétence voirie-éclairage public s'est déroulé au courant de l'année dernière. L'année 2018 est celle du transfert d'agents de la voirie, la mise en place des centres de ressources et l'instauration de la nouvelle intercommunalité et son passage en communauté urbaine.

La municipalité a pris des engagements forts qu'elle va maintenir pour l'année 2017.

Ainsi, dans la continuité du travail déjà engagé depuis 2014 avec les services administratifs, l'année 2017 sera l'occasion d'affirmer notre gestion sérieuse et exigeante en fixant des objectifs clairs :

- Consolider tout d'abord la maîtrise de nos dépenses ;
- Gérer au plus fin et au plus précis nos recettes.

Le gel du montant des impôts sera maintenu tout comme l'absence de nouvel emprunt pour financer nos investissements. Ces dépenses seront absorbées grâce à l'autofinancement dégagé.

Le financement pluriannuel des investissements s'effectuera donc grâce aux marges de manoeuvre générées par le travail de l'ensemble des équipes municipales et administratives. Plus précisément, les actions en 2017 porteront sur :

- La poursuite du remplacement de 100 lanternes à boules par des lanternes à LED. L'objectif étant le passage pour la commune de l'étiquette énergétique B à l'étiquette énergétique A.
- L'utilisation du fonds de solidarité territoriale permettant à la commune de réaliser plusieurs projets. Ceci dans l'objectif pour la commune d'améliorer les équipements utilisés dans la vie quotidienne des Fontenois.
- L'aménagement de la route de Poitiers afin d'adapter cette artère urbaine en rétrécissant la chaussée, créant une piste cyclable et en modernisant l'éclairage public, notamment.

L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux sera poursuivie afin de nous permettre de faire des économies. De plus, il sera nécessaire de continuer les efforts sur le fonctionnement et notamment sur le personnel.

	Taux appliqués 2017	Hausse 2017
LES TAXES	2017	2017
Taxe d'habitation	15,41	0 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	17,84	0 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	47,30	0 %

BAISSE DES DOTATIONS

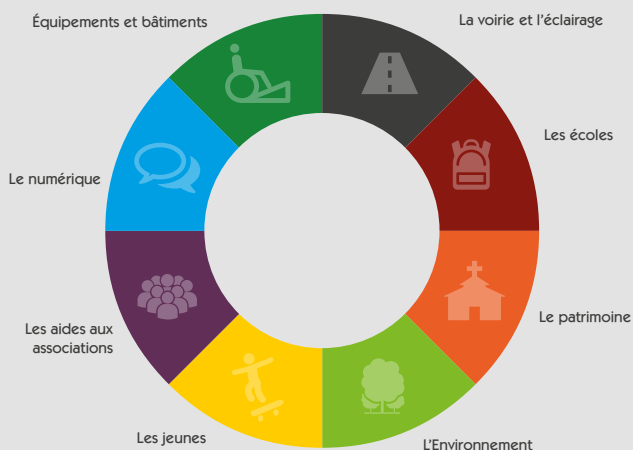
2014 : - 18 547 €

2015 : - 54 603 €

2016 : - 68 829 €

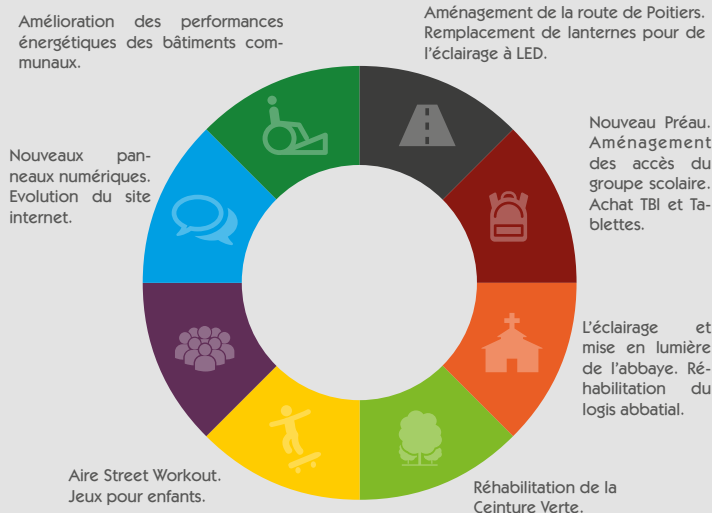
2017 : une baisse prévue de 34 797 €

C'est moins de moyens pour



PROJETS 2017 - 2018

Pourtant la municipalité continue...





Subventions aux associations 2017

ASSOCIATIONS	Subventions versées en 2016	Subventions proposées pour 2017
Amis de l'image	600	600
Atelier de Fontaine	140	140
A.C.C.A.	0	150
Boule Fontenoise	200	200
Centre d'Animation Jeunesse	47 000	47 000
Centre d'Animation Jeunesse (Chantier de jeunes)	1 792	3 500
Collège Renaudot (Foyer socio-éducatif)	200	200
Créa Déco	150	150
Départementale Sécheresse 2003	70	70
Détour du Chemin	250	250
Donneur de sang	250	250
Ecole élémentaire (Classes pédagogiques)	10 240	10 450
Festive	280	280 500
Fontaine Bowling Club	0	150
Fontaine Info L@N (informatique)	450	450
Football club	8 000 250	8 000
Gens du Théâtre	1 000	1 000
Gymnastique Fontenoise (C.E.P)	150	150
Holly Jazz	350	350 400
Jeux d'Aiguilles	150	150
Judo	6 800	6 800
Karaté	665	670
Lames de Fontaine le Comte	200	200 400

Les Garz'Elles Fontenoises	150	200
Pétanque « Les Corps Beaux »	350	400
Prévention routière	100	100
S.P.A.	0	150
Studio Font'Danza	500	500
Symphonie	4 386	4 386
Tennis	1 000	1 000
Tennis de table	3 800	3 800
U.F.V.G.A.C	200	250
Vaincre la Mucoviscidose	850	850
Vélo club Fontenois	0	150
Vienne Nature	150	150
Villa Fontanella	11 000	11 000
Volley Ball	2 850	2 850
Total	106 423	108 246

Chaque année, la commune accorde des subventions aux associations communales qui contribuent à la vitalité de Fontaine-le-Comte à travers l'enseignement et la pratique de disciplines sportives et culturelles. Sans oublier les associations qui animent notre village en organisant régulièrement des manifestations diverses et variées.

En 2017, la part réservée aux associations de la commune représente 3,6 % des dépenses de fonctionnement.

Associations non communales :

Association des commerçants non sédentaires de la Vienne : 600 €

La Ligue Contre le Cancer : 150 €

l'A.D.M.R. : 2800 € et

La banque alimentaire : 500 €



Les associations désirant solliciter des subventions doivent remplir un dossier de demande (disponible début décembre) et le remettre en mairie au plus tard le 31.



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2017

Fonctionnement	3 118 286,94 €
Investissement	2 447 084,61 €
Total	5 565 371,55 € <i>(somme à partir de laquelle sont calculés les pourcentages écrits en gros ci-dessous)</i>

IMMOBILIER ET ENTRETIEN

Entretiens et réparations des bâtiments communaux, fournitures d'entretiens, nettoyages des locaux, taxes foncières, amélioration énergétique et rénovation des bâtiments communaux.

Fonctionnement : 287 774,60 €
Investissement : 350 508 €

11,47 % * 162 € / habitant

FINANCES

Charges financières, opérations financières, services bancaires, dépenses imprévues, emprunts, opérations patrimoniales, transfert à Grand Poitiers.

Fonctionnement : 409 036,94 €
Investissement : 625 686,61 €

(Comprend les restes à réaliser)

18,59 % * 263 € / habitant

CULTURE ET ANIMATIONS

Associations, bibliothèque municipale, publications, communication, manifestations.

Fonctionnement : 160 050 €

2,88 % * 41 € / habitant

SCOLARITÉ ET PETITE ENFANCE

Ecoles, restauration scolaire, accueil de loisirs, services périscolaires, transport scolaire, crèche

Fonctionnement : 1 276 707,05 €
Investissement : 191 121 €

26,37 % * 373 € / habitant

CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ

Espaces verts, Bois et forêts, gardiennage, cimetière, mobilier urbain, aire de jeux.

Fonctionnement : 168 199,65 €
Investissement : 270 364 €

7,88 % * 111 € / habitant

VOIRIE, RÉSEAUX ET ÉNERGIES

Entretien des réseaux et des installations, eau, assainissement, électricité, réseaux, combustibles.

Fonctionnement : 204 600 €
Investissement : 878 905 €

19,47 % * 275 € / habitant

SERVICES ET FRAIS GÉNÉRAUX

Services administratifs, services juridiques, assurances, frais postaux, logiciels, maintenance, fonctionnement des services, assemblée.

Fonctionnement : 560 828,7 €

10,08 % * 143 € / habitant

TRANSPORT

Matériel roulant, transports collectifs, déplacements

Fonctionnement : 31 500 €
Investissement : 21 500 €

0,95 % * 13 € / habitant

SOLIDARITÉ ET FAMILLES

CCAS, Banque alimentaire, logements sociaux, aide PTZ

Fonctionnement : 19 590 €
Investissement : 109 000 €

2,31 % * 33 € / habitant

Vous pouvez trouver le détail du budget dans le Compte-rendu du Conseil d'avril 2017 sur notre site internet :

www.fontaine-le-comte.fr >> Publications

* €/habitant : correspond à la somme consacrée par habitant.



Budget

RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2017

Fonctionnement	3 118 286,94 €
Investissement	2 447 084,61 €
Total	5 565 371,55 € <i>(somme à partir de laquelle sont calculés les pourcentages écrits en gros ci-dessous)</i>

ATTENUATIONS DE CHARGES

Recettes de fonctionnement correspondant aux remboursements des arrêts maladies.

Fonctionnement : 20 050 €
0,64 % des recettes de fonctionnement

0,36 %



IMPOTS ET TAXES

Recettes de fonctionnement correspondant à la taxe foncière, taxe d'habitation et la dotation de solidarité.

Fonctionnement : 1 686 000 €
23,34 % des recettes de fonctionnement

30,3 %



PRODUITS EXCEPTIONNELS

Remboursement d'assurances et de frais de capture des animaux.

Fonctionnement : 22 110 €
0,71 % des recettes de fonctionnement

0,40 %



PRODUITS DES SERVICES ET VENTES DIVERSES

Recettes de la restauration scolaire, du périscolaire, du marché dominical et de la redevance d'occupation du domaine public (Orange, Exterior Media). Remboursements des charges de fonctionnement de voirie et d'éclairage transférées à Grand Poitiers.

Fonctionnement : 572 479 €
18,36 % des recettes de fonctionnement

10,29 %



SUBVENTIONS ET DOTATIONS

Fonctionnement : 727 735 €
23,24 % des recettes de fonctionnement en dotations, subventions et participations.

Investissement :
Subventions : 451 993 €, soit 18,47 % des recettes d'investissement
Dotations, fonds divers et réserves : 382 553,08 €, soit 15,63 % des recettes d'investissement

28,07 %



AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Revenus des immeubles (loyers, location de salles).

Fonctionnement : 52 200 €
1,67 % des recettes de fonctionnement

0,94 %



OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

Fonctionnement : 37 682,94 €
1,21 % des recettes de fonctionnement tirées des travaux en régie.

Investissement : 125 198,78 €
5,12 % des recettes d'investissement tirées des travaux en régie.

2,92 %



OPERATIONS PATRIMONIALES

Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement.

Investissement : 2 530 €
0,10 % des recettes d'investissement

0,04 %



TRANSFERTS GRAND POITIERS

Remboursement pour l'investissement dans la voirie et l'éclairage.

Investissement : 1 033 286,75 €
42,22 % des recettes d'investissement.

18,57 %



EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES

Dépôt et cautionnement reçu.

Investissement : 3 815,35 75 €
0,16 % des recettes d'investissement.

0,07 %



EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE

Investissement : 447 707,65 €
18,29 % des recettes d'investissement.

8,04 %



+ Produits financiers en fonctionnement : 30 €



Informations pratiques

Mise en service du plan canicule



Pour faire face à d'éventuels pics de température durant les mois d'été, la commune de Fontaine-le-Comte met en service son plan canicule.

Ce plan est mis en place afin de détecter, prévenir, et lutter contre les risques sanitaires d'une période de très hautes températures. La commune recense les personnes en situation d'isolement.

Sont concernées par cette démarche les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes handicapées.

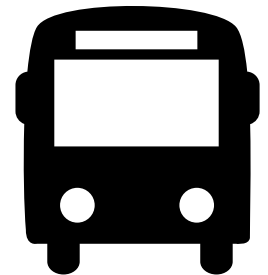
Les personnes souhaitant être inscrites sur ce registre doivent se faire connaître soit par téléphone : **05 49 62 67 05**, soit par écrit auprès de la Mairie. Cette démarche est obligatoire pour pouvoir bénéficier de l'aide, en cas de déclenchement du plan d'alerte.

Bus info Vitalis

Préparez la rentrée ! Le Bus Info Vitalis sera présent à Fontaine-le-Comte **Mardi 22 août de 14h30 à 18h30 (parking rue du stade)**

Information sur les lignes, horaires, parcours, ...
Vente de titres sur place

www.vitalis-poitiers.fr - Allobus : **05 49 44 66 88**



Opération Tranquillité Vacances

Contre les cambriolages, faites le tour de la maison





Fête du 14 juillet

Les festivités organisées dans notre village à l'occasion de la fête nationale attirent chaque année plus de monde.

Nouveauté pour le 14 juillet 2017 !

La retraite aux flambeaux sera cette fois animée par la déambulation de quatre musiciens de la Cie French Quarter Jazz (Banjo, soubassophone, saxophone, soprano) qui viendront sur l'invitation de l'association Villa Fontanella

Le feu d'artifices musical qui vous avait enchanté l'année dernière, sera tiré par le même artificier qui vous présentera un nouveau spectacle musical de grande qualité. Réservez déjà votre soirée du vendredi 14 juillet.

21h30 : RDV devant la mairie pour la « Retraite aux Flambeaux » qui se fera à la lumière des lampions et au son de la musique du French Quarter. Le parcours vous mènera jusqu'au pré de l'abbaye.

23h00 : « Feu d'artifice musical » dans le pré de l'abbaye avec la Feuillante en décor



Journée des Associations



Venez nombreux le samedi 2 septembre afin de découvrir le panel divers et varié du monde associatif Fontenois. Escrime, basket, football, judo, karaté, volley, gymnastique, loisirs créatifs, peinture, chorale, danse, théâtre et encore beaucoup d'autres qui seront présents et que vous pourrez découvrir. Cette journée vivra au rythme des démonstrations des associations, du visionnage d'un film, etc.

Samedi 2 septembre 2017 de 10h00 à 12h30 et 13h45 à 17h30 salle Raymond Sardet

29^{ème} Virade de l'Espoir



Les Virades de l'Espoir
pour vaincre la mucoviscidose

Le dimanche 24 septembre, pour la seconde fois et à l'occasion de sa vingt-neuvième édition à Fontaine le Comte, la Virade de l'Espoir se déroulera au Village loisirs, dans la Zone d'Activités Porte d'Aquitaine. Toute la journée, vous y retrouverez de nombreuses activités comme des jeux pour enfants, des structures gonflables, des activités sportives et des animations.



AGENDA



Juillet - Octobre

Juillet - Août

- Vendredi 14 juillet**..... **Retraite aux Flambeaux, déambulation de la Cie French Quarter et feu d'artifice musical** - RDV à 21h30 devant la mairie
- Vendredi 4 août**..... **Concert de Chants Grégoriens avec Geoffroy Dudouit & son ensemble**
21h à l'église abbatiale
- Mardi 22 août** **Présence du Bus info Vitalis** - de 14h30 à 18h30, parking rue du stade

Septembre

- Samedi 2 septembre** **Journée des Associations** - Complexe des Châtaigniers
- Samedi 16 et dimanche 17 septembre** **Journées Européennes du Patrimoine**
- Dimanche 24 septembre** **Virade de l'Espoir « Vaincre la Mucoviscidose »** - au Village Loisirs
- Samedi 30 septembre au 1^{er} octobre** **Nuit de la Jeunesse Citoyenne**
- Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre**..... **Expo photos des Amis de l'Image** - au Complexe des Châtaigniers

Octobre

- Vendredi 6 octobre** **Soirée des Acteurs Sportifs** - au Complexe des Châtaigniers
- Dimanche 8 octobre** **Thé Dansant du 3^{ème} âge** - Complexe des Châtaigniers
- Dimanche 8 octobre** **Trocante et Fête de la Pomme** - place Charles de Gaulle

CONCERT
chant grégorien

Geoffroy Dudouit
& son ensemble

VEND. 4 AOÛT 2017 - 21 h

abbatiale
**FONTAINE-
LE-COMTE**

Tarif : 10 € / gratuit - 15 ans
ENFOS : 06.36.79.77.24
www.concertfontainelecomte.org

Et **VOUS**, comment imaginez-vous
Grand Poitiers ?

Pour donner votre avis, vos idées, vos envies,
rendez-vous sur **grandpoitiers.fr** ou dans votre mairie.

Consultation citoyenne menée par Grand Poitiers, pour l'élaboration du projet de territoire.

Rédaction : Commission Vie Locale et Communication

Conception, graphisme et impression : APPCH - groupe IB Médias - 33 av. des Temps Modernes - 86360 Chasseneuil (Futuroscope) - 05 49 01 44 11

Crédits Photos : Mairie de Fontaine-le-Comte, Alain Laroche et les associations communales.

Directeur de la Publication : Philippe BROTTIER, maire de Fontaine-le-Comte.



Document imprimé en CEE : 390 707 594 RCS

